

# Travaux de renaturation de l'étang communal

## Rive SUD-EST : le long du chemin en prolongement de la rue de l'Etang



6 mars 2024



13 mars 2024

- Enlèvement des tôles qui constituaient une **berge trop abrupte et potentiellement fragile**.
- Abattage et enlèvement des épiciéas.



15 mars 2024



20 mars 2024

- Installation de **palplanches en chêne destinées à être immergées**.
- Mise en place de géotextile et **galets à l'arrière** pour ne pas obturer les sources détectées à cet emplacement.

## Rive sud-est (suite)



4 avril 2024



5 avril 2024

- La terre de remblais en excès du côté nord-est a été utilisée pour recouvrir les galets et créer une **rive en pente douce**.
- Plantation de haie dans le talus (plants locaux).
- Mise en place de **plantes de zone humide**, semis de prairie humide.

**PROJET** : Conservation de la vieille clôture en grillage, pour délimiter visuellement la parcelle (vue du côté du chemin). Elle restera en place et sera complétée par une clôture en ganivelles.

## Rive NORD-EST : maison riveraine



21 mars 2024



3 avril 2024

- Coupe des saules et des aulnes, pour un futur entretien en **arbres taillés en têtard**.
  - **Enlèvement des murs en béton**.
  - **Berges en terre reprofilées en pente douce**.
  - **Boutures de saules** sur le talus (bâtons d'environ 60 cm). Les saules devront être taillés tous les 2 à 3 ans à environ 1m50, pour constituer une haie.
- PROJET** : Pose en limite de parcelle d'une clôture en ganivelles.